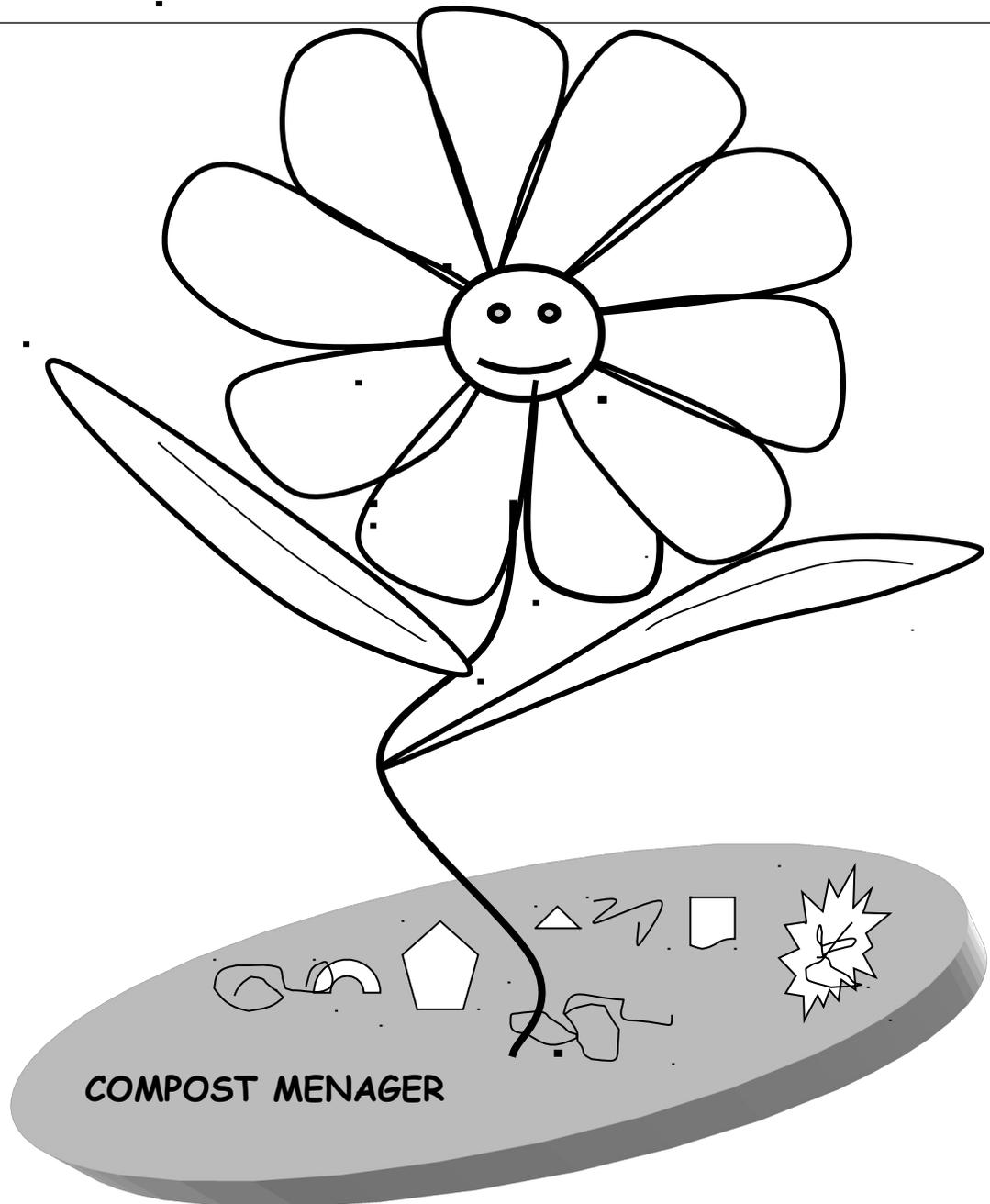


PROJET DE COMPOSTAGE DE QUARTIER



LA VIE PEUT JAILLIR DE NOS DECHETS

AIDONS-LA !!!!

OBJET : PROJET DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

A soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale .

Chers Voisins,

Une petite lettre pour vous soumettre un **projet dynamisant et innovant** ...
Celui de mettre en place dans notre copropriété un système de **compostage collectif** .

En effet, dans un quartier vert comme le nôtre, il est pour ainsi dire insensé que des déchets organiques soient exportés par camions, à grands frais et dépenses énergétiques, alors qu'ils pourraient être directement valorisés sur place et constituer **une véritable ressource pour nos espaces verts et nos terrasses**.

Que ce soient les **déchets de cuisine, de maison, ou de jardinage**, cette quantité de matière « à gérer » pourrait, moyennant un peu de bon sens et un minimum d'entente et d'organisation, ne plus constituer un problème, être directement recyclée sur place par compostage, et profiter à nos chères plantations qui égaient tant notre cadre de vie.

- LE COMPOSTAGE EN DEUX MOTS :

Le fonctionnement d'un compost est simple : c'est le résultat de la fermentation et de l'humidification des déchets organiques. Lorsque les matières organiques sont mises en tas, **elles se décomposent naturellement en présence d'oxygène**.

Au bout de plusieurs mois, on obtient du **compost**, produit de structure fine et de couleur brune, comparable à du **terreau**.

Si le tri des déchets est effectué correctement et si la composition est surveillée, le compost est alors **de qualité, utilisable comme engrais** dans tout le jardin ou pour les plantes d'intérieur.

Cette transformation peut se faire dans un **composteur**. C'est une caisse en bois ou en plastique, fermée, et sans fond. Le compost est donc en contact direct avec le sol. Cela permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre, et d'accélérer le processus en maintenant la chaleur.

Le tout se déroule **sans générer d'odeurs ni de pollutions**.

- POUR QUI ?

Cette action s'adresse à tous les copropriétaires qui le souhaitent.

- POURQUOI ?

Parce que le compostage des matières fermentescibles est dans la continuité du tri sélectif, auquel nous sommes déjà habitués.

Parce que cela réduit encore notre volume d'ordures : 30 % du contenu de nos poubelles sont compostables.

Le résultat est donc :

- pour la collectivité :

- Une diminution des volumes à traiter par les unités de traitement.

- pour nous, copropriétaires :

- La participation à ce processus nous permet de faire un geste citoyen.

- Cela permet de créer un produit de valeur.

- Cela supprimera les odeurs dues à la fermentation des déchets dans nos poubelles grises.

- Plus de sacs poubelles qui coulent, dans nos maisons ou nos voitures !

- Plus de poubelles qui débordent dans le local !

- De plus, le processus (vivant) de compostage est captivant à suivre et amuse aussi bien les enfants que les adultes.

- **ET, cerise sur le gâteau, le fruit du compost est directement réutilisable comme engrais et terreau;** cela représente donc une économie directe pour chaque famille !

- ET AILLEURS ?

Certains pays ont déjà largement développé ce concept. En Suède par exemple, les locaux à poubelles sont pourvus de « Kompostkvarn » dans lesquels les habitants sont invités à déposer leurs déchets organiques dans des sacs en papier. Les copropriétés qui pratiquent ce tri bénéficient d'une réduction non négligeable sur les tarifs de collecte des ordures et les composteurs reçoivent de l'engrais une fois par an.

En France, de nombreuses initiatives de compostage communal ou de quartier voient le jour ; Rennes, notamment, est pionnière en la matière.

Dans notre Région, l'association Trièves Compostage est une référence sur le sujet. Elle participe à la promotion du compostage et aide à la mise en place d'initiatives

individuelles ou collectives : le Hameau du Clos, près de Monestier de Clermont, a mis en route l'année dernière un compostage collectif.

Quelques opérations existent dans l'agglomération (Seyssins : compostage dans une copropriété de 39 logements et à Eybens : compostage de quartier qui touche plus de 20 familles)...

QUELQUES IDEES FAUSSES :

- Le compost sent mauvais (faux : sauf s'il est mal aéré).
- Le compostage demande beaucoup de temps libre.
- Le compost prend beaucoup de place.

- COMMENT METTRE EN PLACE CE PROJET :

La METRO, contactée, nous propose :

- De nous fournir des composteurs à moindre coût (moitié prix).
- D'organiser une information gratuite sur le compostage dans la copropriété (durée 1h00 à 1h30).
- De nous fournir gratuitement toute la documentation nécessaire pour informer chaque famille.

Au niveau du département :

- Le Conseil Général financerait la formation de « guide composteur » pour l'un d'entre nous ; cette formation est nécessaire pour une bonne gestion du compost, afin que le projet réussisse et soit durable dans le temps.

- EN PRATIQUE :

Ce qui se composte :

- déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, restes de viande, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés,...
- déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur,...
- déchets verts : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes,...

Ce qui ne se composte pas du tout :

- métaux, plastiques, textiles synthétiques, verre, matières minérales (litières d'argile, plâtre, ciment...), coquilles de mollusques, pansements, papiers ou textiles imbibés de produits antiseptiques, produits chimiques, médicaments, charbon de bois, bois traité, vernis, peint, mégots de cigarettes avec filtre, sacs d'aspirateur pleins ;....
- les belles mères et les petites sœurs !!...

Taille et nombre de composteurs :

- **3 composteurs** sont nécessaires : une fois le premier rempli, on utilise le deuxième pour permettre au compost de mûrir dans le premier. (il faut 8 à 10 mois environ pour obtenir un compost mûr). Le troisième composteur permet de stocker le broyat.

La taille au sol d'un composteur est d'environ 1 m².

- D'autre part, nous avons le choix entre des composteurs de 600 L **en bois**, ou de 700 L **en plastique recyclé**.

Emplacement des composteurs :

Le fonctionnement d'un composteur est idéal **au contact direct du sol**.

D'autre part, il faut qu'il soit **plat**, et **facilement accessible à tous** ;

Seaux :

Chaque famille aurait un seau, ressemblant à une petite poubelle de 10L, fermée, permettant de recueillir chez elle ses déchets compostables, et de le vider en temps voulu dans le composteur. (environ 2 fois /semaine).

La commande de composteurs :

Elle pourrait être faite rapidement, la METRO dispose d'un stock de composteurs et de bioseaux.

La surveillance et l'entretien du compost :

Dans un premier temps, la surveillance serait assurée par la personne ayant suivi la formation de guide- composteur.

Cela dit, l'entretien courant peut être assuré par tous. Cela consiste à :

- retourner régulièrement le compost, pour l'aérer, l'oxygéner (c'est la condition pour qu'il fonctionne bien, et donc qu'il ne sente pas !)

cela peut se faire à l'aide d'une simple fourche, tous les mois environ.

- un bon mélange étant fait de matières humides et sèches, il nous faudra ajouter de temps en temps des déchets « de jardin ».

là, tout est question de dosage. Il faut voir dans le temps !

C'est là qu'interviennent les broyats de bois. On peut le stocker dans un autre composteur.

A terme il y a plusieurs solutions :

- passer une sorte de marché avec l'entreprise qui s'occupe de nos espaces verts, pour qu'ils nous fournissent en broyats. (cela leur évite de les emmener à la déchetterie).
- s'arranger pour récupérer des feuilles dans les bois afin de faire notre propre stock de broyats
- contacter le service des espaces verts de la commune pour obtenir du broyat de bois, nécessaire au bon équilibre du compost.

- **COMBIEN CA COUTE??!**

3 Composteurs	25 *3 = 75 €
1 Fourche + 1 griffe	15,00 €
Broyat de bois (si récupération)	0
Formation guide composteur	0
Animation , explications aux familles	0
Documentation	0
Seaux	0
Boissons et biscuits pour inauguration	30,00 €
TOTAL	120 euros
SOIT, PAR FAMILLE :	euros !!!

- **EN RESUME :**

LE COMPOSTAGE C'EST :
UN GESTE SIMPLE
UN BEL EXEMPLE !!

Réfléchissons-y..... et essayons !